

La cave coopérative : un projet venu d'ailleurs

Un peu d'histoire

A l'origine, il s'agit de la fusion des coopératives viticoles du canton. Les viticulteurs ont choisi de se regrouper autour de la coopérative de Cucuron pour agrandir et moderniser cette dernière.

Les subventions publiques obtenues pour ce projet doivent être complétées par une part substantielle d'autofinancement provenant essentiellement de la vente du bâtiment de la coopérative de Cadenet.

Jusque là, pas de problème.

La communauté de communes des Portes du Luberon (la CCPL), dont la commune de Cadenet est membre, achète aux viticulteurs les bâtiments de la coopérative en 2011.

Pour réunir l'autofinancement nécessaire au projet de modernisation de la cave de Cucuron, le bâtiment de Cadenet, situé en zone artisanale, doit passer en zone résidentielle et commerciale afin d'en augmenter le prix de vente.

Sous la pression communautaire, la mairie de Cadenet accepte ce projet pourtant contraire à tous principes élémentaires d'urbanisation : un pôle décentré (habitations et commerces) au-delà d'une déviation et d'une ligne de chemin de fer.

La CCPL souscrit un prêt relais pour acheter les locaux dans l'espoir de les revendre rapidement à un promoteur. Mais l'affaire dure. Et la CCPL est dissoute le 1er janvier 2017.

Suite à de mauvaises négociations, la propriété et le prêt, qui a couvert l'achat, ont été intégralement transférés à la commune de Cadenet sans participation des autres communes de la CCPL.

Pour les élus de Cadenet, ce prêt impose la réalisation du projet. Pourtant, ce projet est contraire aux objectifs de concentration de l'habitat qu'ils se sont fixés en mars 2016 dans le PADD, document préparatoire au PLU.

Le projet se met en place. La vente aux promoteurs se réalise en décembre 2017 et permettra à la commune de rembourser son emprunt.



Fin de l'histoire, mais...

- L'urbanisation du village est durablement déséquilibrée;
- Les commerces décentralisés vont nuire à ceux du centre-ville;
- Les nouveaux habitants ne vont pas manquer de réclamer à terme des infrastructures pour un cheminement piétonnier et cycliste sécurisé jusqu'au centre du village.

ON POUVAIT FAIRE AUTREMENT

Les locaux de la coopérative auraient pu être achetés pour y construire des bâtiments relais permettant d'accueillir des entreprises.

Le manque à gagner aurait pu être compensé par une opération immobilière d'habitat sur un autre site appartenant à la commune.



Pour en savoir plus

notre site internet : cadenet.faire-village-ensemble.org

Pour nous écrire

une adresse email : contact@faire-village-ensemble.org ou postale : FVE CARIAN 84160 CADENET

Pour nous rencontrer

permanence tous les lundi matin de 11 h à 12 h au café du Commerce place du Tambour d'Arcole

